

ŒCUMÉNISME. Les mariages entre catholiques et protestants, toujours plus nombreux, sont source de richesses autant que de défis. D'ailleurs, cocélébration et hospitalité eucharistique ne sont pas toujours acceptées par les prêtres. Des couples témoignent.

Unis, quel que soit le chemin

Entre un couple mixte catholique/protestant est « un vrai cheminement, un réel trésor », témoigne Laurence Berlot, pasteur de l'ÉPUdF à Montrouge, en banlieue parisienne, mariée à Jean-Christophe, catholique. « C'est en découvrant les différences de l'autre que l'on réalise sa propre richesse. »

En effet, c'est en côtoyant sa femme protestante que Jean-Christophe a sauté le pas et demandé le baptême dans sa propre Église romaine, à l'âge de 27 ans. Quant à leurs trois filles, elles ont reçu le « baptême chrétien dans l'Église protestante », avec des parrains et marraines catholiques et athées « choisis pour leur humanité ».

Agnès Lefranc est elle aussi pasteur, mariée à un catholique, proche de la communauté du Chemin neuf, communauté œcuménique fondée sur la prière. « On a fait baptiser nos enfants alors que j'aurais préféré qu'ils choisissent eux-mêmes plus grands, mais pour ma belle-famille, c'était très important. »

Tant que les bébés étaient baptisés, sa belle-famille n'a pas fait de difficulté à ce que ce soit dans l'Église réformée... Quant aux enfants, aujourd'hui âgés de 14, 18 et 20 ans, « ils sont "chrétiens", l'identité confessionnelle n'est pas importante pour eux ».

Une grande richesse

Éric Lombard est responsable de l'association française des foyers mixtes interconfessionnels (AFFMIC), qui regroupe aujourd'hui 200 familles et 250 prêtres et pasteurs. Pour lui, ce qui est important aujourd'hui, c'est que « nos enfants reçoivent une éducation chrétienne, quand ils arrivent au collège ou au lycée parmi d'autres adolescents sans aucune éducation religieuse. Elle peut être catholique, ou protestante, ou s'inscrire dans une double catéchèse ».

Il estime que la situation de « foyer mixte » est une « grande richesse » car elle permet de « comprendre ce qui est essentiel. Ce qui nous rapproche est plus important que ce qui nous divise. Nous avons la même foi et espérance dans le Christ qui nous sauve, la même Bible, les mêmes confessions de foi, etc. ».

Et ce qui sépare encore ? Une compréhension différente de la place de Marie, sujet sur lequel Éric Lombard, protes-



tant mariés l'année dernière. La préparation à leur union au sein de l'Église catholique a été assez stricte, l'abbé âgé de 30 ans étant ferme sur le dogme. Claire a dû s'engager par écrit à respecter les quatre piliers du mariage catholique : liberté, fidélité, indissolubilité et fécondité. Claire n'a pas réussi à faire valoir ses divergences sur les deux derniers points. Charles, lui, a été bousculé car il n'avait pas l'habitude qu'on questionne le dogme.

Mais il relativise. « Nous avons de la chance d'avoir des confessions proches. Ce n'est pas comme un mariage juif-musulman ! » Claire a obtenu d'élever ses futurs enfants non pas dans la foi « catholique » mais « chrétienne ». Par contre, le couple n'a pas trouvé de prêtre pour cocélébrer son mariage au temple. À présent, c'est l'humour et l'accompagnement fraternel de l'AFFMIC qui les aident à cheminer.

Malgré des difficultés réelles, la situation semble meilleure aujourd'hui qu'avant Vatican II. Alain, protestant, s'est marié en 1963 avec Solange, catholique. Le mariage a failli avoir lieu sur le parvis de l'église romaine. « Il a fallu trouver un arrangement avec l'évêché », se souvient Alain, veuf depuis deux ans. Contre la promesse de faire baptiser les enfants catholiques, le couple a pu s'unir à l'intérieur de l'église. « Pour nous, c'était des règles humaines qui feraient bien l'objet d'autres arrangements quand nous arriverions là-haut », dédramatise Alain.

Baptisés catholiques, ses enfants ont par la suite choisi le catéchisme protestant. Deux d'entre eux se sont mariés avec des catholiques. Le prêtre qui a célébré les unions a dit en substance : « Quand ils arriveront là-haut, ils verront bien ! » ■

MARIE LEFEBVRE-BILLIEZ

tant marié à une catholique, a évolué. « Si je vois Marie comme un témoin, je peux chanter certains chants qui parlent d'elle », ce qui a agréablement surpris son épouse cet été. Autre – grand – point d'achoppement : l'hospitalité eucharistique.

La pasteur Laurence Berlot regrette de ne pas pouvoir la pratiquer avec son mari, même si elle a rencontré certains prêtres ouverts sur la question. Pour elle, en cas de refus, « l'homme sépare ce que Dieu a uni ». Éric Lombard, lui, prend régulièrement l'hostie. « L'ancien évêque de notre diocèse nous a dit : "Si vous le faites en conscience, qui pourrait vous en blâmer ?" »

Il rappelle que les foyers mixtes bénéficient depuis 1983 d'une dérogation permanente pour participer à l'eucharistie. Mais il reconnaît que tous les prêtres n'ont pas cette souplesse. Pour autant, il ne jette pas la pierre au clergé catholique : étant en situation démographiquement majoritaire, nombreux sont ceux qui n'ont simplement jamais côtoyé de protestants.

Alors que les pasteurs, eux, par leur situation minoritaire, ont forcément déjà fréquenté des prêtres, et sont donc « plus ouverts ». Mais cela ne veut pas dire qu'ils sont par essence, et par leur confession, plus « vertueux ». « Il ne faut pas que l'Église protestante se raidisse non plus ! », s'inquiète Éric Lombard.

Autre différence : pour les protestants, le mariage n'est pas un sacrement, car Jésus ne l'a pas institué. Pour les Églises issues de la Réforme, c'est donc un simple acte pastoral, qui n'est pas

indissoluble, et qui n'implique pas non plus l'obligation de fonder une famille. « Le mariage n'a pas d'objectif autre que lui-même, c'est une alliance, un pacte d'amour », explique la pasteur Laurence Berlot.

Un mariage œcuménique au temple de l'Oratoire, à Paris

« Ce qui nous rapproche est plus important que ce qui nous divise. Nous avons la même foi et espérance dans le Christ qui nous sauve »

Ces deux points ont posé problème à Claire, protestante de Montpellier, et Charles, catholique versillais, qui se

Se marier avec un non-croyant

Une cérémonie de mariage « entre un catholique et un protestant, ça, c'est facile ! », s'exclame Agnès Lefranc, pasteur de l'ÉPUdF à Orléans, mariée à un catholique. « Les mariages compliqués sont les situations interculturelles, quand les familles ne parlent pas la même langue, ou une union entre quelqu'un qui ne croit en rien et un conjoint vaguement protestant. » Pour elle, dans une société déchristianisée, ce n'est pas « le mariage interconfessionnel qui pose problème ». Sa consœur Carolina Costa, en poste à Genève, acquiesce. « L'enjeu aujourd'hui n'est pas l'œcuménisme, mais l'accueil de ceux qui sont en recherche, athées ou agnostiques, qui veulent inscrire leur couple dans une forme de transcendance. Ils sentent bien que leur amour ne vient pas d'eux, qu'il y a plus grand, mais ils n'ont ni mots ni langage pour en parler. » Voilà la grande majorité des unions qu'elle célèbre. À tel point que Carolina Costa leur a consacré un livre, *Mariage, vie à deux, à l'aventure !* (éd. Atalahalta, 2016), pour qu'ils découvrent que « derrière l'amour, il y a une expérience spirituelle ». Elle se souvient d'un mariage entre deux athées. Lors de la préparation, elle a lu l'hymne à l'amour de 1 Corinthiens 13. Un des conjoints était alpiniste. « Quand je suis au sommet des montagnes, c'est exactement ça que je ressens ! », avait-il témoigné.

M. L.-B.

À NOTER

► **Journée nationale « Foyers mixtes »** organisée par l'AFFMIC, dimanche 25 novembre à Créteil. Inscription gratuite sur affmic.org